



Soyez l'étincelle! Joignez-vous à notre équipe passionnée et aidez-nous à accomplir de grandes choses dans notre communauté!

Description

Le programme Emplois d'été Échanges étudiants du YMCA est un programme d'échanges national coordonné par le YMCA et financé par le ministère du Patrimoine canadien. Pendant six semaines de l'été, des jeunes canadiens de 16 et 17 ans se rendent dans une autre province où ils séjournent chez une famille d'accueil locale, exercent un emploi rémunéré, pratiquent leur deuxième langue officielle et participent à un programme d'activités hebdomadaires.

Les coordonnateurs locaux (CL) agissent à titre de liaison principale entre les jeunes et les membres de la collectivité et le programme Emplois d'été Échanges étudiants du YMCA. Ils remplissent notamment ce rôle pendant la période précédant le programme quand ils promeuvent celui-ci auprès des jeunes et des membres de la collectivité, mènent les entrevues, gèrent le processus de sélection des participants et préparent les jeunes et les familles à l'échange.

Dès le début de l'échange, les coordonnateurs locaux jouent le rôle de mentors adultes, animent un programme complet d'activités et aident les jeunes à s'y retrouver dans leurs nouveaux milieux.

Les coordonnateurs locaux doivent être des étudiants postsecondaires à temps plein. Les candidats retenus devront avoir une expérience de travail avec des jeunes et/ou des programmes d'éducation expérimentale, posséder de solides compétences en communication et en service à la clientèle, un réel sens de l'organisation et être extrêmement fiables. Ils devront comprendre la diversité du Canada et valoriser une approche active de l'inclusion sociale.

Dans ce poste, vous effectuerez les tâches ci-dessous.

Promouvoir le programme dans les communautés et appuyer la sélection des jeunes participants, des familles d'accueil et des partenaires d'emploi.

Rencontrer et sélectionner les jeunes participants et les familles d'accueil/hôtes et, en bénéficiant d'un soutien, animer une séance d'information avant le départ.

Prévoir les activités locales, conformes aux objectifs du programme, et gérer leur budget.

Nouer des relations positives avec les jeunes du programme d'échanges, les familles d'accueil, les employeurs et les autres partenaires locaux, visiter les lieux du programme et intervenir en cas de conflit et de situation d'urgence.

Faciliter le voyage des participants entre les provinces, y compris en les accompagnant à leurs communautés d'accueil ou en assurant le soutien logistique aux points de départ.

Rédiger un rapport complet à la fin de l'été résumant les résultats du programme.

Accomplir les tâches administratives en temps opportun, dont le suivi des activités de promotion, les notes de cas, le signalement des incidents, le suivi des demandes de remboursement et la documentation des dossiers.

Effectuer toutes autres tâches connexes qui vous sont confiées.

Formations obligatoires

Deux formations seront obligatoires. La première aura lieu lors d'une fin de semaine début mars et la deuxième fin avril ou début mai. Leurs dates seront confirmées au moment de l'embauche.

Les formations auront lieu en personne et pourront nécessiter de voyager pendant deux à quatre jours au Canada, toutes les dépenses liées au voyage et à la formation étant à la charge du YMCA.

Tous les coordonnateurs locaux devront également travailler à temps plein pendant les heures de bureau de la première semaine de juin et être disponibles les jours de voyage du 28 juin et du 9 août.

Emplacement, période d'emploi et salaire

Des postes sont disponibles dans l'ensemble du Canada. Les coordonnateurs locaux doivent habiter dans la communauté où ils sont affectés. Les coordonnateurs locaux travailleront 12 heures par semaine du début du mois de mars au 26 avril, puis leur horaire de travail passera à 24 heures par semaine du 27 avril au 31 mai, puis à 37,5 heures par semaine (temps plein) du 1 juin au 16 août. Le salaire de base est de 20,50 \$ l'heure.

Admissibilité

- Être inscrit(e) à un programme d'études postsecondaires à temps plein.
- Être disponible le jour, le soir et la fin de semaine et être prêt(e) à faire du poste de coordonnateur local ou de coordonnatrice locale son engagement professionnel principal du 1^{er} juin au 16 août.
- Avoir un accès Internet durant toute la durée de l'emploi.
- Avoir un permis de conduire valide et accès à un véhicule assuré; accepter de fournir un dossier de conduite.
- Avoir un certificat en premiers soins d'urgence/RCR valide avant le début de l'échange.
- Pouvoir participer aux deux formations obligatoires rémunérées en mars et en avril/mai.
- Être disponible pour travailler à temps plein la première semaine de juin et les jours de voyage.
- Être disposé(e) à voyager au Canada.

Ce qui est indispensable à votre succès

- Expérience de travail avec des enfants ou des jeunes en milieu communautaire.
- Expérience d'une fonction de direction, soit en milieu professionnel, soit en milieu d'études.
- Expérience de travail nécessitant la capacité de nouer des relations interpersonnelles.
- Expérience en résolution de problèmes et de conflits.
- Solides compétences administratives, notamment en gestion budgétaire, en production de rapports et en réalisation de suivi à l'aide de tableurs.
- Capacité de travailler à distance de façon autonome.

Atouts

- La préférence sera accordée aux candidats qui peuvent communiquer en anglais et en français.
- Participation antérieure au programme Emplois d'été Échanges étudiants du YMCA.
- Formation en soutien en santé mentale et en prévention du suicide (p. ex. PPSM, ASIST, etc.).
- Expérience en formation et en animation.
- Connaissance et capacité de mettre en pratique des principes antiracistes, anti-oppression, positifs à l'égard des membres des communautés 2SLGBTQIA+, ainsi que les principes de la critique de la situation subie par les personnes handicapées, de la réduction des préjugés et de l'approche axée sur les points forts.

Date limite de présentation des candidatures : 3 novembre 2024

Pour obtenir plus de renseignements et soumettre votre candidature, veuillez consulter : <https://swse.ymcagta.org/work-for-us-french>

Pourquoi travailler pour le YMCA?

Le YMCA du Grand Toronto est un organisme de bienfaisance qui libère le potentiel des personnes, en les aidant à s'épanouir, à devenir des leaders et à redonner à leurs communautés. Nous nous engageons à aider nos employés à réaliser leur plein potentiel et notre milieu de travail est reconnu pour son excellence. Nous offrons des emplois valorisants et la possibilité de faire toute la différence dans la vie des personnes et dans la santé de nos communautés.

Se joindre au Y permet d'apporter sa contribution à un organisme qui, depuis plus de 165 ans, offre aux participants à ses divers programmes et services des occasions de briller, notamment dans les domaines de la santé et du conditionnement physique, des services de garde agréés, des camps, des services d'emploi et des services aux immigrants, de l'éducation et de la formation, et des services aux jeunes, aux familles et aux aînés. Informez-vous en lisant notre plan stratégique de 2020–2025, *Ignite the Light* (Mettre toute la lumière) dans lequel nous décrivons comment nous mettons l'accent sur la promotion du bien-être et de l'équité dans toute la région du Grand Toronto.

Le YMCA du Grand Toronto est voué à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance. Nous nous efforçons d'éliminer les obstacles à l'emploi et nous reconnaissons que la diversité de nos employés, représentative des communautés où nous travaillons, enrichit les expériences de nos participants et de notre équipe. Employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi, nous invitons toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, notamment les personnes racisées, les personnes de couleur, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les membres des communautés 2SLGBTQIA+.

Quand nous publions une possibilité d'emploi, veuillez nous dire comment nous pouvons vous rendre le processus de recrutement plus accessible, afin que nous puissions, de concert avec vous, l'adapter à vos besoins.

Conformément à notre engagement à l'égard de la sécurité et la protection des enfants, les offres d'emploi sont subordonnées à une vérification positive du casier judiciaire. Pendant les quatre premiers mois et tous les trois ans par la suite, une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables est obligatoire. Informez-vous sur ces vérifications [ici](#).

Le YMCA n'étudie que la candidature des personnes légalement autorisées à travailler au Canada. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais en raison du nombre de candidatures que nous recevons, nous ne pouvons communiquer qu'avec les candidats sélectionnés pour une entrevue.